

Un groupe de travail lors de la journée de formation et de réflexion sur le contrat de gestion du Largue et de la Laye. Photo: M. Grimaldi

La gestion intégrée de la ressource en eau : quels enjeux et perspectives pour les Parcs naturels régionaux du Sud-Est de la France ?

Un essai d'accompagnement de la réflexion
dans le PNR du Luberon

Mélanie FERRATON*, Fabien HOBLEA**, Nils FERRAND*** & Marjorie GRIMALDI****

RÉSUMÉ

Alors qu'à l'échelle globale la répartition et la concurrence des usages de l'eau mettent cette ressource « sous pression » (Académie de l'eau, 2008), les évolutions sociodémographiques, économiques et climatiques en cours dans les Parcs naturels régionaux (PNR) du Sud-Est de la France, induisent, depuis les dernières décennies, une pression croissante sur la ressource susceptible de remettre en question la pérennité et la qualité de l'approvisionnement en eau.

Dans ce contexte, certains de ces territoires ont lancé, depuis quelques années, en partenariat avec le Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est, une politique volontariste de gestion de la ressource en eau, pour répondre à la fois aux objectifs de protection de la ressource et de développement local, inhérents à leur charte et à la dimension sociale et institutionnelle de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Cette volonté se concrétise, depuis 2013, par la réalisation d'une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) permettant ainsi d'engager une démarche de recherche appliquée sur la dimension participative de la gestion intégrée de l'eau dans les PNR du Sud-Est.

Cet article a pour vocations de montrer les enjeux du travail de thèse en cours vis-à-vis de l'engagement des PNR du Sud-Est en matière de gestion intégrée de l'eau, de donner un aperçu des premiers résultats et analyses, et de montrer comment le PNR du Luberon s'est positionné en territoire pilote pour expérimenter des outils de modélisation participative pour accompagner le contrat de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye.

Mots-clés : Gestion intégrée de la ressource en eau, participation citoyenne, Parcs naturels régionaux, modélisation d'accompagnement, thèse CIFRE.

TITLE

Integrated Water Resource Management: what challenges and opportunities for the Regional Nature Parks of the South-East France? Experimentation of a reflection companion device in the Park of Luberon

ABSTRACT

While water seems apparently abundant on the global scale, the resource is increasingly threatened and « under pressure » because of the unequal distribution and the multiplication of competing and conflicting uses. (Académie de l'Eau, 2008).

The Regional Nature Parks of the South-East France have to cope with a growing pressure on the water resource due to the demographic, economic and climatic changes of the last decades.

In this context, these territories have launched, in recent years, a proactive program on water resources management in partnership with the "Friends of the South East's Parks Association". The main purpose of this program is to help the parks to achieve their goals about resource protection and local development and to develop the social and institutional dimension of the integrated water resource Management concept (IWRM).

This has been strengthened since 2013 by the establishment of a PhD Thesis which initiates a process of applied research on the participatory dimension of IWRM.

The main objectives of this paper are to show the PhD issues related to the commitment of regional french parks about IWRM, to provide an overview and analysis of the first results and to show how the Park of Luberon is acting as a pilot area to experiment participatory modeling tools to support the Largue and Laye basin management plan.

Keywords : *Water resource management, public participation, French Regional Nature Parks, companion modeling, CIFRE PhD Thesis.*

* Doctorante CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) - Laboratoire EDYTEM - Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne, Université de Savoie et Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud Est. Contacts : Laboratoire EDYTEM - Bâtiment « Pôle Montagne », 73376 Le Bourget du Lac CEDEX, France. - Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est - 1, Rue Pasteur, 38380 Saint-Laurent-du-Pont - melanie.ferraton@gmail.com

** Maître de conférences-Laboratoire EDYTEM - Université de Savoie/CNRS - Campus Scientifique - F 73376 Le Bourget du Lac CEDEX - fabien.hoblea@univ-savoie.fr

*** Chargé de recherches modélisation et aide à la décision - IRSTEA Montpellier - UMR Gestion Eau Acteur Usages (G-EAU) - IRSTEA Montpellier, France - nils.ferrand@irstea.fr

**** Chargée d'études « Ressources en eau » PNR Luberon, Chargée de mission du Bassin versant du Largue et de la Laye - Service Eaux et Rivières - marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr

LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE) : UNE RÉPONSE À LA « CRISE DE L'EAU » ?

À l'occasion du 6^e Forum mondial de l'eau qui s'est tenu en 2012 à Marseille, les acteurs affirment que la « crise de l'eau » actuelle n'est pas une crise de la pénurie mais une crise de la gestion, avec de fortes composantes de gouvernance (Collectif, 2012).

Le secteur de l'eau est affecté par de nombreux facteurs externes (démographie, évolutions climatiques, changements des comportements...) qui entraînent des problèmes d'accès à la ressource pour tous les usagers, à la fois en termes de quantité et de qualité suffisantes. Ces facteurs se combinent à des modalités de gouvernance qui ne prennent pas suffisamment en compte la complexité du système « eau » dans le contexte en question : fragmentation et empilement des structures institutionnelles, manque de transparence, faible intégration des échelons inférieurs, attribution floue des rôles et responsabilités de chacun, cadres réglementaires, législatifs et éthiques imprécis, manque de connaissances sur la ressource... Ce constat se traduit par de nouveaux défis qui sont plus ou moins prononcés selon les pays et qui se rassemblent dans les principes de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)¹.

La GIRE est un cadre conceptuel et méthodologique qui, depuis le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, porté dans les cadres réglementaires européens et nationaux, sous-tend la politique de l'eau. Ces processus contribuent à la gestion et à l'aménagement durable des ressources en eau, en prenant en compte les différents intérêts sociaux, économiques et environnementaux, avec des exigences d'intégration et des formes spécifiques de gouvernance.

Un travail de thèse CIFRE² a été lancé en 2013 sur le volet participatif du concept de GIRE, fondé sur les principes de participation et de décentralisation³.

Dans le cadre de ce travail doctoral effectué au sein du laboratoire Edytem (Unité mixte de recherche CNRS - Université de Savoie) pour le compte du Groupement des Amis des PNR du Sud-Est, il est proposé d'analyser puis d'intervenir sur l'implication des populations locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique territoriale dans le domaine de l'eau au sein des PNR du Sud-Est de la

France, afin de comprendre comment l'eau est ou devrait être gérée pour répondre aux enjeux de la GIRE.

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE CADRE DE L'ACTION PUBLIQUE : UN ENJEU POUR LA GIRE

La GIRE inclut normalement un fort volet participatif, constitutif de sa pertinence et de sa cohérence. Insérée dans les Parcs naturels régionaux, elle devrait impliquer davantage encore les populations locales du fait de la mission générale des PNR en matière d'expérimentation et d'innovation.

La participation libre des populations dans la décision publique était déjà suggérée dans certains articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Elle figure également dans la déclaration de Rio de Janeiro puis dans l'Agenda 21 des Nations Unies de 1992. Ce principe a été traduit juridiquement par la Convention d'Aarhus en 1998 qui traite de l'accès à l'information et de la participation du public au processus décisionnel. D'après cette convention, les décisions doivent être prises avec un maximum de transparence, ce qui implique *le développement d'une « démocratie participative » en complément des principes classiques de la démocratie représentative* (Richard-Ferroudji, 2008). L'article 14 de la Directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) de 2000 confirme cette volonté de développer le principe de participation et de l'étendre aux différents pays de l'Union.

Cependant, les textes réglementaires et législatifs restent généraux et flous quant à la définition et à l'organisation de la participation citoyenne, ce qui génère un climat d'incertitude et de confusion pour les institutions vis-à-vis des modalités de sa mise en œuvre.

Dans le cadre de cette étude, la participation publique pourra concerner deux types de projets : ceux sciemment initiés et pilotés par les autorités publiques (« participation institutionnalisée », fig. 1), ainsi que ceux émanant de la société civile, qu'ils y aient été invités ou pas (« participation spontanée », fig. 1) par les autorités publiques. Dans le domaine de la gestion de l'eau entendue comme ressource naturelle et patrimoniale, les démarches participatives sont alors considérées comme des outils associant toutes les personnes ou les structures non reconnues institutionnellement comme délégués, mais qui souhaitent s'impliquer dans des projets

1. La GIRE est un processus qui encourage la mise en valeur et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées en vue de maximiser le bien-être économique et social qui en résulte d'une manière équitable, sans compromettre la durabilité d'écosystèmes vitaux (GWP, 2000)

2. Convention industrielle de formation par la recherche : bourse doctorale de trois ans cofinancée pour moitié par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) et l'employeur (entreprise, collectivité publique ou association).

3. Afin de garantir une utilisation durable des ressources en eau, la GIRE souligne l'importance d'impliquer tous les acteurs concernés au sein d'un même bassin hydrographique : autorités, institutions, secteur privé et public et société civile, avec une attention particulière accordée aux femmes et aux groupes minoritaires. (Brüschweiler, 2003, p. 6).

territoriaux, pour contribuer à une gestion intégrée de la ressource. Il s'agit donc de s'intéresser à l'ensemble des techniques et ingénieries destinées à articuler la participation et la délibération, *se présentant alors comme autant de tentatives d'équilibre entre ces deux notions* (Gourgues, 2012).

Le concept de « participation publique » tel qu'il est schématisé dans la figure 1 par Carine Péribois (2005)⁴ correspond, pour l'instant, à l'approche que nous en avons dans les travaux de thèse.

Ce modèle a été utilisé comme référentiel pour l'analyse des démarches participatives engagées dans les PNR du Sud-Est. Un aperçu des premiers résultats de ces analyses est fourni dans la suite de cet article.

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU SUD-EST : DES TERRITOIRES CLEFS POUR LA GIRE ?

Détermination des zones favorables à la réintroduction des taxons

Les PNR du Sud-Est français correspondent de manière générale, et à quelques exceptions près, à des territoires de montagne qui sont doublement concernés par la question de la pérennité et de la qualité de l'approvisionnement en eau (fig. 2).

Tout d'abord, ces territoires situés en majorité en tête de bassin-versant sont, de ce fait, particulièrement concernés par la question de la gestion intégrée de l'eau vis-à-vis des zones en aval. De plus, en tant que PNR, ces territoires sont reconnus comme « territoires d'expérimentation », pouvant ici jouer un rôle pilote dans l'élaboration d'actions innovantes permettant de répondre aux objectifs définis dans le cadre de la GIRE.

La gestion de l'eau apparaît, à la lecture des chartes des PNR du Sud-Est, comme s'appliquant à la fois à une ressource naturelle et patrimoniale, au travers de ses usages et fonctions tels que l'eau potable, l'assainissement, les zones humides, l'irrigation, les usages récréatifs et cultu-

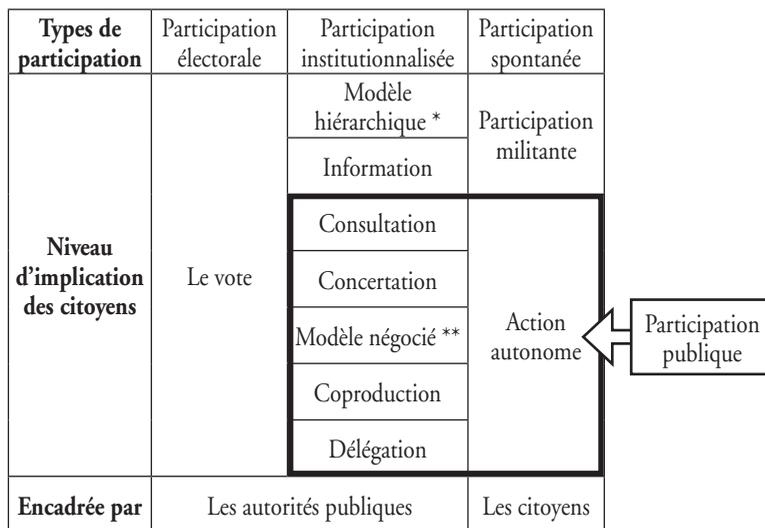


Fig. 1 : organisation et fonctionnement de la participation publique (in Péribois, 2005).

*Modèle hiérarchique traditionnel: les autorités publiques proposent un avant-projet.

**Modèle hiérarchique négocié: il n'y a pas de programme préétabli *a priori*.

rels, son rôle paysager, ses perceptions, les patrimoines liés (bâti, savoir-faire, anciens modes de gestion)... Si les enjeux de gestion de l'eau sont propres aux contextes locaux, l'ensemble des PNR du Sud-Est se sont engagés, *via* leur charte, vers la mise en œuvre d'une gestion intégrée de la ressource en eau, qui apparaît dans la majorité des cas sous la formule lexicale *gestion globale et concertée de la ressource en eau*.

Pour mettre en œuvre cette gestion, les PNR ont saisi leurs intentions d'actions dans leur charte. Cependant, les syndicats mixtes de ces structures ne disposent d'aucune compétence propre, la mise en application de leur engagement en matière de gestion de l'eau se heurte donc parfois à la préexistence de structures reconnues institutionnellement comme gestionnaires et qui ne sont pas nécessairement engagées dans une démarche de gestion intégrée. L'enjeu actuel pour les PNR est donc de chercher à saisir leur marge de manœuvre et leur complémentarité avec les structures gestionnaires de manière à se positionner légitimement comme acteurs de la GIRE.

4. Carine Péribois, Docteur en géographie, Université d'Angers. Chargée d'études à la Maison des sciences et de l'homme Ange Guépin Nantes - 5 allée Jacques Berque - BP 12105 - 44021 Nantes CEDEX 1.

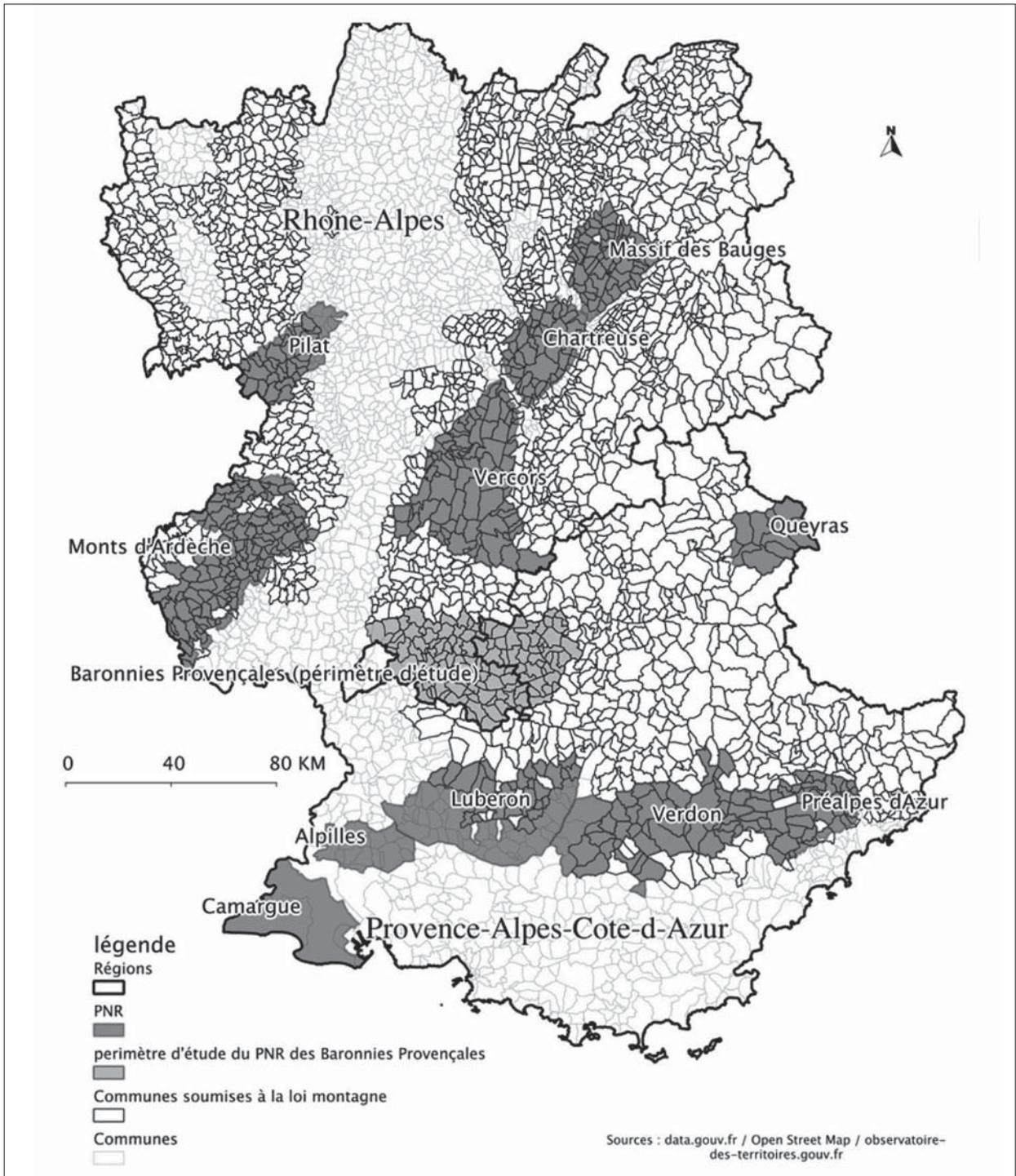


Fig. 2: localisation des PNR du Sud-Est et des communes soumises à la Loi Montagne.

(Réalisation : Berthet & Filliat, 2014)

5. Lionel Berthet, diplômé d'un Master 2 de Géographie « Systèmes territoriaux, développement durable et aide à la décision », de l'Université de Savoie, Bâtiment « Pôle Montagne » - 73376 Le Bourget du Lac CEDEX - lionel.berthet@gmail.com
 Cédric Filliat, Responsable Service « Tourisme », Communauté de communes « Cœur de Chartreuse », ZI Chartreuse-Guiers, 38380 Entre-Deux-Guiers - ced-filliat@hotmail.fr

LE PROGRAMME « EMD » ET SES THÈSES CIFRE : MISE EN PLACE D'UNE « RECHERCHE-ACTION »

Face à ces questionnements et enjeux, le travail de thèse qui vise à définir, expérimenter et valider des démarches participatives cohérentes, adressées aux habitants et usagers des PNR du Sud-Est, en vue d'assurer une gestion intégrée de l'eau, trouve tout son sens.

Ce travail doctoral s'insère dans le cadre d'un programme plus vaste intitulé « L'eau, entre mémoire et devenir » (EMD), engagé par le Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux (PNR) du Sud-Est.

Ce programme (fig. 3), impulsé dans le PNR de Chartreuse en 2008 par l'association des Amis du Parc, a permis d'expérimenter des actions participatives, adressées à l'ensemble des acteurs, usagers de l'eau et habitants, en vue de répondre aux objectifs de la charte du Parc en matière de gestion de l'eau.

À partir de cette initiative, les associations « Amies des Parcs » ou assimilées des PNR du Sud-Est ont vu l'opportunité d'échanger des idées, des connaissances et des savoir-faire à travers la mise en place d'un programme fédérateur sur l'eau, dans un objectif de mutualisation et de transfert d'expériences.

À l'issue de cinq années de collaboration entre le milieu associatif, les institutions territoriales et les organismes de recherche académique (Laboratoire EDYTEM⁶ - Université de Savoie), qui ont constitué une première expertise d'interventions territoriales à l'échelle du quart Sud-Est de la France, le programme a connu un nouvel élan *via* la mise en place de deux thèses CIFRE (Serroi *et al.*, 2013).

La première thèse, engagée fin 2012 au sein du PNR de Chartreuse, vise à concevoir et à mettre en œuvre un observatoire participatif de la ressource en eau en Chartreuse-Guiers, questionnant ainsi les modalités de réalisation de la Gestion intégrée de la ressource en eau au sein d'une entité territoriale multi-bassins. La seconde a débuté en avril 2013 au sein du Groupement des Amis des PNR du Sud-Est. Elle est présentée dans les parties suivantes de cet article.

Ce programme constitue un exemple de synergie territorialisée entre des gestionnaires institutionnels, la société civile et un organisme d'enseignement et de recherche (l'Université de Savoie notamment) (Ferraton *et al.*, 2014). Cette collaboration est le fruit d'une dynamique sociale qui s'est construite hors cadre institutionnel et qui repose aujourd'hui sur un mode de gouvernance partagée. Cette organisation sociale se formalise par le statut même des thèses CIFRE qui proposent une dimension réflexive double, auprès des acteurs de terrain et auprès des chercheurs, et reposent sur la mise en place d'instances collaboratives. Le modèle collaboratif de ce programme peut être qualifié de Recherche action collaborative (RAC) (Chevalier & Buckles, 2013), qui constitue à la fois la posture de recherche du travail doctoral et un des objets de recherche.

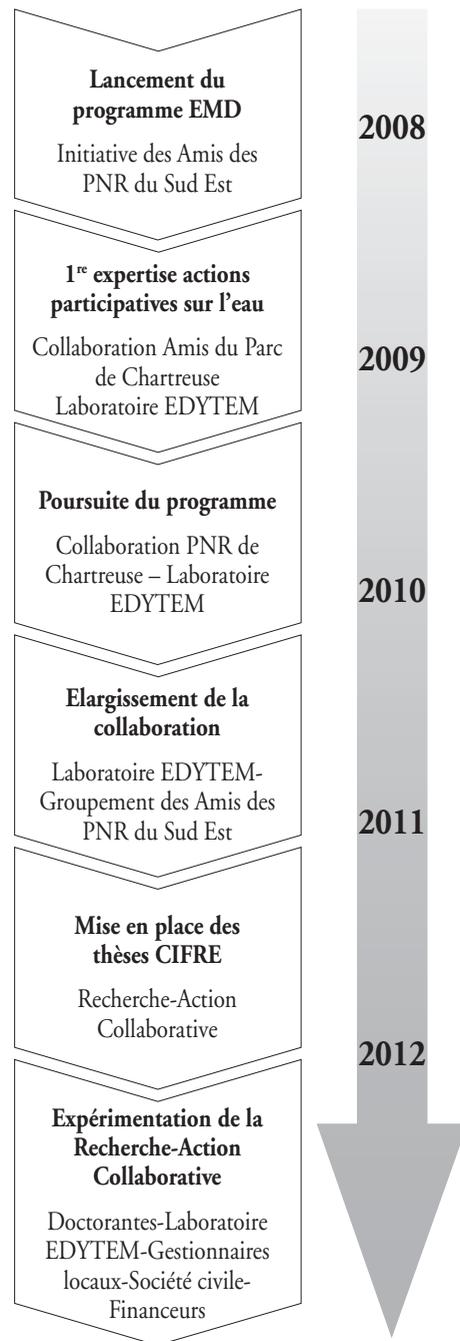


Fig. 3 : genèse et fonctionnement du programme EMD entre 2008 et 2013.

6. Environnement, Dynamiques et Territoires de la Montagne, bâtiment « Pôle Montagne », 73376 Le Bourget du Lac CEDEX.

ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA THÈSE ET PREMIERS RÉSULTATS

L'objet de la thèse ici présentée vise à éprouver et optimiser les modalités de mise en œuvre du volet participatif de la Gestion intégrée de la ressource en eau au sein des territoires des PNR du Sud-Est, à partir du bilan critique et réflexif du programme « L'eau entre mémoire et devenir », en expérimentant une démarche pilote permettant aux PNR de se doter d'outils pour répondre à leurs engagements en matière de GIRE. La thèse vise ainsi à favoriser le transfert d'expérience qui fait partie de la vocation des PNR.

La thèse soulève et traite les questionnements suivants :

- Comment peut-on coordonner une symbiose entre une participation citoyenne complémentaire de l'engagement des instances représentatives en matière de gestion de l'eau, dans les territoires des PNR du Sud-Est ?
- En quoi les démarches participatives peuvent-elles contribuer à la prise de conscience, la sensibilisation et l'appropriation du bon état de l'eau et quel est le rôle des PNR vis-à-vis de cet enjeu ?
- Comment envisager une méthodologie opératoire participative destinée à améliorer la Gestion intégrée de la ressource en eau dans les PNR, applicable à d'autres secteurs géographiques, voire à d'autres ressources ?

Pour répondre à ces problématiques, le projet de thèse vise trois objectifs majeurs :

Objectif 1 : établir un bilan des processus participatifs relatifs à la gestion de la ressource en eau dans les PNR du Sud-Est et identifier des pratiques émergentes susceptibles d'être retenues pour favoriser la GIRE.

Objectif 2 : concevoir et expérimenter un modèle de formation des acteurs locaux par le biais de démarches actives liées aux projets de territoire.

Objectif 3 : valider une démarche pilote guidant les collectivités dans la mise en œuvre de la participation en matière de Gestion intégrée de la ressource en eau, destinée à en améliorer la mise en œuvre dans les PNR.

La posture de recherche dans laquelle s'inscrit le travail doctoral relève de la RAC. Celle-ci implique en elle-même la structuration d'un réseau d'acteurs locaux autour du projet. Elle vise à tester l'hypothèse selon laquelle la formation puis la formation par l'action dans un second temps sont des clefs de réussite d'accès à une participation citoyenne « éclairée ».

ÉTAT DES LIEUX DES PROCESSUS PARTICIPATIFS SUR L'EAU ENGAGÉS DANS LES PNR DU SUD-EST: MÉTHODES ET PREMIERS RÉSULTATS

Le recensement des processus participatifs liés à l'eau engagés dans les PNR du Sud-Est a nécessité plusieurs phases exploratoires. Dans un premier temps, une analyse des chartes de chaque PNR du Sud-Est a été effectuée de manière à identifier : (i) les facteurs susceptibles d'influer sur l'émergence de démarches participatives, (ii) la place accordée à la « participation » dans la charte, (iii) les projets participatifs liés à l'eau envisagés.

De ce premier jet d'analyse a découlé une enquête exploratoire de terrain menée par entretiens et questionnaires auprès des acteurs, usagers de l'eau et habitants des PNR du Sud-Est.

L'enquête a, en premier lieu, été menée auprès des chargés de mission mobilisés sur la thématique de l'eau, dans les douze PNR du Sud-Est.

Les objectifs principaux de l'enquête étaient (i) de recenser et d'appréhender le fonctionnement des dispositifs participatifs institutionnels existants (type SAGE, contrats de milieux...), (ii) de vérifier l'efficacité des projets participatifs liés à l'eau cités dans les chartes, (iii) de voir qui sont les acteurs impliqués dans ces démarches, (iv) d'analyser les modalités de participation des différents acteurs, (v) d'identifier d'éventuels dispositifs participatifs innovants hors cadre institutionnel, dont la mise en œuvre relèverait de facteurs endogènes au cadre PNR.

Lors des entretiens menés, les chargés de mission évoquent la participation en employant des termes divers et variés qui correspondent à la vision qu'ils projettent sur le fonctionnement de la démarche et qui ne semble pas, après analyse, converger vers des définitions univoques.

La figure 4 dresse un panorama de la terminologie employée par les chargés de mission dédiés à l'eau dans les douze PNR du Sud-Est lorsqu'ils évoquent les démarches participatives liées à l'eau engagées sur leur territoire.

Il est important de noter que ces items ne sont représentatifs que de la terminologie employée par une catégorie d'acteurs, à savoir les chargés de mission des PNR du Sud-Est. L'objectif est maintenant d'essayer de les définir dans le cadre des propos recueillis, de les compléter et de les comparer avec ceux employés par d'autres catégories d'acteurs. Cette analyse lexicale devrait par la suite permettre de valider une

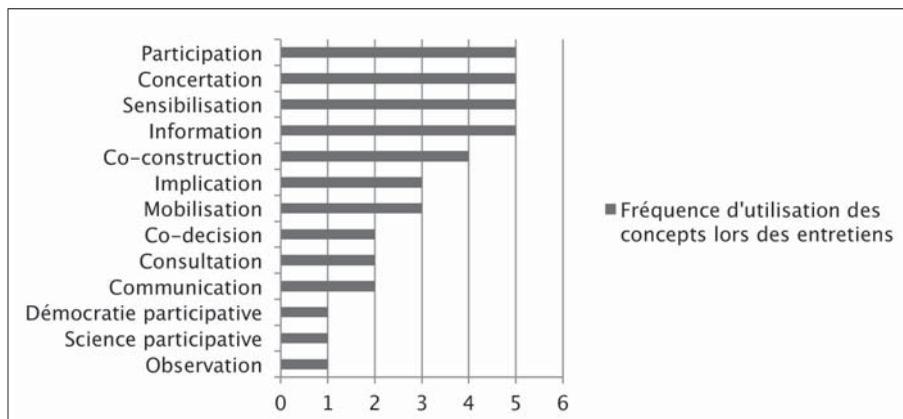


Fig. 4 : représentation graphique de la terminologie employée lors des entretiens pour qualifier les démarches participatives dans les PNR du Sud-Est.

échelle de la participation calquée sur le lexique employé par les acteurs locaux, dans le but d'optimiser sa compréhension et son appropriation par les interlocuteurs privilégiés du projet.

Au-delà, il s'agit également de s'interroger sur les critères susceptibles d'être retenus pour évaluer l'engagement des PNR dans un processus de gouvernance participative et sur la capacité des démarches à répondre aux enjeux de la GIRE. Pour ce faire, une grille de lecture incluant des indicateurs a été façonnée de manière à avoir un référentiel commun d'analyse des démarches, afin de disposer d'éléments analytiques et comparatifs les plus objectifs possibles.

Cette grille de lecture se fonde sur les éléments de constats suivants :

- tous les territoires des PNR du Sud-Est sont concernés par un ou plusieurs outils institutionnels de gestion intégrée de l'eau imposés par la DCE (SAGE, contrat de rivière, contrat de bassin-versant, contrat de canal...)
- certains PNR sont porteurs d'une ou plusieurs de ces démarches (PNR de Camargue, PNR du Luberon, PNR du Queyras, PNR du Vercors, PNR du Verdon)
- ces démarches fonctionnent toutes sur le modèle de la représentativité
- certains PNR portent ou ont porté des démarches participatives innovantes sur l'eau, ouvertes aux habitants (PNR des Alpilles, PNR des Bauges, PNR de Chartreuse, PNR du Luberon, PNR des Monts d'Ardèche, PNR du Verdon)
- certains PNR disposent d'un relais associatif local qui a engagé des actions participatives plus ou moins ponctuelles, ouvertes aux citoyens (PNR des Alpilles, PNR des Baronnies, PNR de Chartreuse, PNR du Luberon, PNR des Monts d'Ardèche, PNR du Pilat, PNR du Queyras, PNR

du Vercors).

Ces éléments ont été soumis à une grille d'analyse (fig. 5) dans laquelle leur ont été attribuées des valeurs chiffrées permettant de quantifier et de hiérarchiser les différents niveaux d'engagement des PNR du Sud-Est dans des processus participatifs dédiés à la gestion de l'eau. La grille d'analyse s'appuie sur le modèle référentiel d'organisation et de fonctionnement de la participation publique (fig. 1). Une valeur chiffrée (de 1 pour le modèle hiérarchique à 7 pour le mode « délégation/autonomisation ») est attribuée à chacune des démarches participatives engagées, en fonction des caractéristiques participatives identifiées dans le modèle. En plus de cette échelle numérique, une valeur spécifique, définie arbitrairement, a été accordée aux démarches participatives ouvertes aux citoyens, en tant que parties prenantes de dispositifs existants ou porteurs d'initiatives volontaires, de manière à mettre en relief les efforts fournis par les initiateurs pour développer des démarches citoyennes.

La figure suivante (fig. 5) présente cette grille d'analyse, qui a permis de dresser un « profil participatif » de chaque PNR en fonction des variables susmentionnées (fig. 6).

L'objectif, à partir de ce premier bilan, est de définir un échantillonnage de terrains d'études pertinents pour mettre en place une recherche-intervention et ainsi répondre aux objectifs du travail doctoral dans le temps imparti.

Il s'agit notamment d'essayer de repérer trois ou quatre PNR dans lesquels il pourrait être significatif et pertinent d'expérimenter des outils participatifs pour accompagner les syndicats mixtes des PNR dans le développement d'une gouvernance participative ouverte aux citoyens.

Types de participation	Participation électorale	Participation institutionnalisée	Valeurs attribuées	Participation spontanée	Valeurs attribuées
Niveau d'implication des parties prenantes	Le vote	Modèle hiérarchique	1	Participation militante	3
		Information	2		
		Consultation	3	Action autonome	
		Concertation	4		
		Modèle négocié	5		
		Co-production	6		
		Délégation	7		
Ouverte aux citoyens non regroupés			2		2
Encadrée par	Les autorités publiques			Les citoyens	

Fig. 5 : grille de lecture des démarches participatives liées à l'eau engagées dans les PNR du Sud-Est. (Source: Péribois, 2005, modifié).

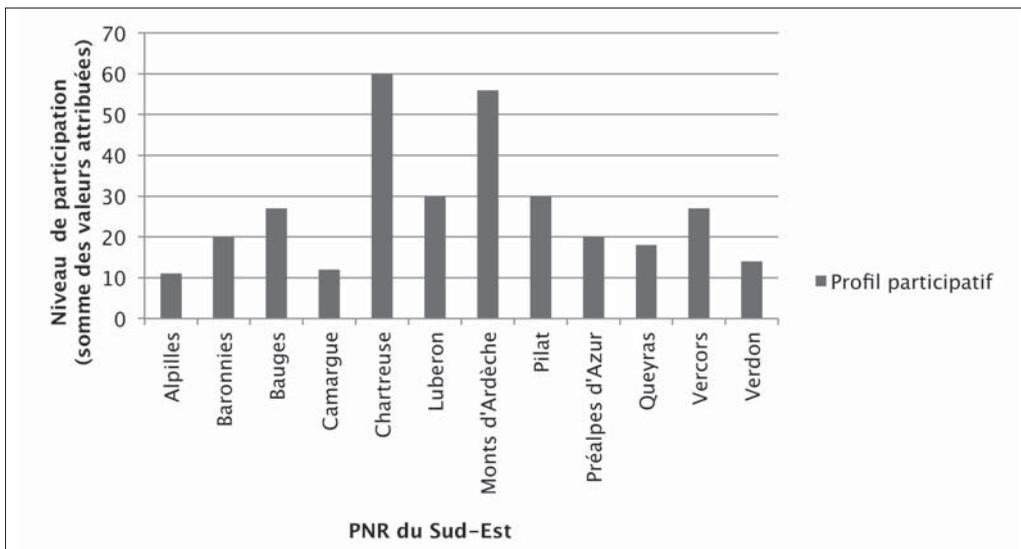


Fig. 6 : schéma des « profils participatifs » des PNR du Sud-Est, à partir de la grille d'analyse de la figure 5.

LE PNR DU LUBERON : UN TERRITOIRE PILOTE JUGÉ PERTINENT POUR EXPÉRIMENTER LA MODÉLISATION D'ACCOMPAGNEMENT

Le PNR du Luberon a été choisi comme territoire pilote pour évaluer l'expérimentation de la modélisation d'accompagnement⁷ dans une forme particulière où l'intervention externe est réduite.

Ce choix a été consécutif aux analyses exploratoires menées dans le cadre de la thèse et a rapidement été validé suite à la réactivité du territoire face à la proposition d'intervention.

Cette intervention a été possible grâce à l'investissement de plusieurs structures :

- l'Institut national de recherche sur les sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA, ex-Cemagref) de Montpellier, qui a assuré l'intervention dans le cadre de la mise au point du programme exploratoire
- le Groupement des Amis des PNR du Sud Est dans le cadre de la thèse CIFRE cofinancée par l'ANRT, l'Agence de l'eau RMC, les Régions Rhône-Alpes et PACA
- le PNR du Luberon pour la mobilisation et le déplacement de la chargée de mission
- les membres du Comité de pilotage (Copil) du contrat

7. La démarche de modélisation d'accompagnement est un processus d'apprentissage collectif qui se réalise dans l'interaction entre les participants et les modèles que ces participants co-construisent. L'objectif est de permettre à des acteurs de partager leurs points de vue sur une question qui les concerne collectivement, afin qu'ils puissent s'engager ensemble dans le processus de prise en charge des incertitudes. (ComMod, 2013)

de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye, chacun devant prendre une disposition au sein de sa structure de rattachement.

Les facteurs justifiant le choix du terrain expérimental visaient essentiellement à renseigner sur la volonté et la capacité du territoire en question à s'ouvrir au changement et à se doter d'outils lui permettant de mettre en place une partici-

pation citoyenne complémentaire des démarches de gestion de l'eau en cours basées sur le mode de la représentativité.

En réponse à ces facteurs, le PNR du Luberon s'est avéré être un territoire intéressant pour expérimenter la modélisation d'accompagnement, notamment dans le cadre de la démarche de contrat de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye (fig. 7).

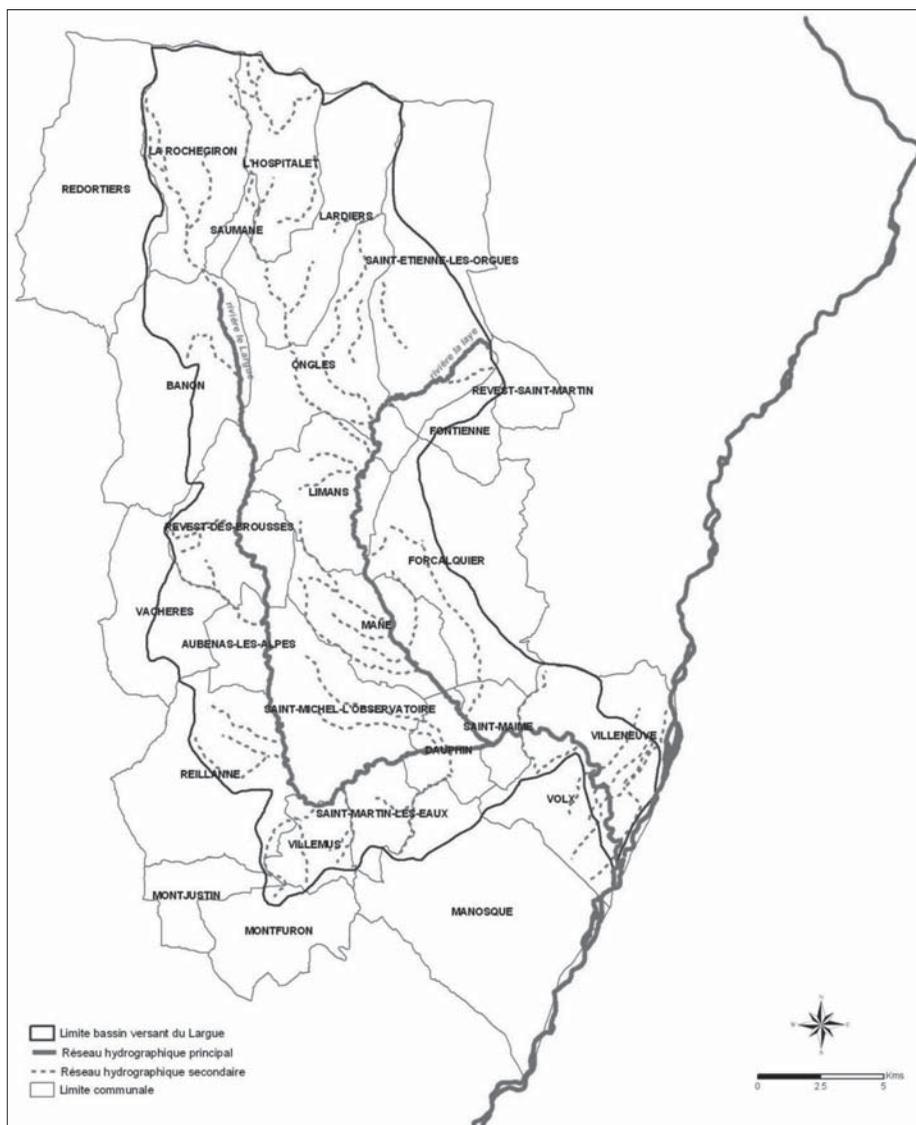


Fig. 7: carte de localisation du bassin-versant du Largue et de la Laye (PNR du Luberon).

Le PNR du Luberon anime et coordonne depuis 2008 une démarche de contrat de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye qui se veut innovante comparativement aux démarches institutionnelles « classiques » de gestion de l'eau.

Si cette démarche s'inspire du format des contrats de milieux, avec une gouvernance à trois niveaux⁸, son caractère novateur tient surtout au fait que son fonctionnement ne repose pas sur la création d'une nouvelle structure mais sur la base du volontariat des structures existantes, concernées par la gestion de l'eau sur le territoire, à s'engager dans une démarche de concertation et de co-construction. Le format souple et flexible de cette démarche répond à des attentes doubles: (i) un besoin localement exprimé de doter le bassin-versant d'un outil qui soit opérationnel et rapide à mettre en place en s'exemptant de la lourdeur des démarches administratives inhérentes aux contrats de milieux et (ii) une incitation de la part des partenaires financiers qui ont estimé que sur ce bassin-versant il y avait peut-être une forme de contrat à inventer pour répondre aux attentes locales.

De cette double volonté combinée à une mobilisation particulièrement active de certains élus locaux, a émergé le contrat de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye qui repose sur une charte d'engagements établie sur six ans et un premier programme d'actions d'une durée de trois ans. Le contrat est animé et coordonné par le Parc du Luberon avec une salariée du Syndicat mixte mobilisée en partie (20% de son temps de travail) sur cette mission. En revanche, le Parc ne se substitue pas aux compétences des communes en matière de maîtrise d'ouvrage pour les actions inscrites dans le programme.

Ce contexte local caractérisé par l'existence d'une démarche de gestion de l'eau ancrée dans un cadre souple dont le fonctionnement repose sur l'initiative, la volonté et l'engagement des acteurs locaux hors contrainte réglementaire, façonnait un espace propice à l'expérimentation de dispositifs participatifs. Et ce d'autant plus, qu'il y avait une volonté de la part du Copil de réfléchir à la cohérence de la démarche vis-à-vis des enjeux territoriaux et des perspectives à donner à la structuration du contrat.

LA MODÉLISATION D'ACCOMPAGNEMENT COMME APPUI ET AIDE À LA RESTRUCTURATION DU CONTRAT DE GESTION

Dans le cadre des objectifs de la thèse et des méthodologies développées par l'IRSTEA, il s'est agi de mettre en place une journée de formation qui visait, entre autres, à réfléchir sur un mode participatif à des supports de stabilisation du contrat de gestion, en proposant au Copil une méthode d'accompagnement comme support et aide à la poursuite du travail engagé sur l'avenir du contrat. La vocation première de la procédure visait à former les présents à des outils participatifs, testés et expérimentés par l'IRSTEA, dont ils pourraient par la suite se saisir pour répondre aux objectifs et enjeux territoriaux associés au contrat de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye, notamment en termes de participation citoyenne.

En effet, le PNR du Luberon avait la volonté d'étendre l'espace d'intervention des acteurs locaux et plus particulièrement des citoyens au sein du contrat.

Il s'agissait donc d'aider le Copil à explorer des outils permettant de mettre en œuvre une sensibilisation globale et renforcée sur l'eau pour tous, y compris pour le citoyen, favorisant ainsi une participation réelle de chacun, complémentaire de l'engagement des instances représentatives en place.

Différents critères convergeaient vers une faisabilité importante d'ouverture de la démarche aux citoyens:

- un territoire engagé dans une démarche expérimentale et innovante
- une partie du territoire concernée par les engagements du PNR en matière de participation (Objectif C.1.1 de la charte: *Mobiliser l'ensemble des acteurs sur une gestion concertée de l'espace et de l'aménagement du territoire*; PNRL, 2009 - p. 120)
- un soutien des financeurs pour l'évolution du format du contrat
- un réseau d'acteurs locaux impliqués
- une volonté affirmée du Copil d'ouvrir la démarche à une participation citoyenne
- un souhait de mobilisation accrue de certaines associations locales en tant que relais.

Plusieurs dispositifs participatifs relevant de la modélisation d'accompagnement ont été proposés aux participants

8. La gouvernance du contrat de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye est composée de plusieurs instances: (i) des commissions thématiques qui sont des instances de concertations locales et d'avis techniques, (ii) un bureau qui émane du Copil et qui a en charge la bonne conduite du projet et (iii) un Comité de pilotage (Copil) qui est l'instance de concertation et décisionnelle du contrat, composé des communes et leurs groupements, du Conseil général, de la Région, de l'Agence de l'eau RM&C, des services de l'Etat et de plusieurs associations. (PNR du Luberon).

en fonction du but recherché, à savoir favoriser une réflexion commune et concertée sur les enjeux du territoire, une amélioration et un partage des connaissances sur l'eau et la recherche de solutions face aux enjeux et problèmes identifiés sur le territoire du bassin-versant du Largue et de la Laye.

UNE RÉFLEXION SUR LA COHÉRENCE GLOBALE DU TERRITOIRE ET SUR LES NIVEAUX DE FORMES DE GOUVERNANCE DU CONTRAT DE BASSIN-VERSANT DU LARGUE ET DE LA LAYE

D'un point de vue opérationnel, trois principaux objectifs ont été identifiés : (i) favoriser l'appropriation de la démarche de contrat par les nouveaux élus du Copil, (ii) améliorer la prise de conscience des acteurs de la nécessité d'une gestion collective de l'eau à l'échelle du bassin-versant, (iii) réfléchir collectivement à la cohérence et à l'avenir du contrat.

Pour répondre à ces objectifs, des outils de modélisation participative, des jeux de rôle, et des discussions sur l'équité ont été proposés aux participants.

Ces dispositifs ont été conçus et développés par l'Unité mixte de recherche « Gestion eau acteurs usages » impliquant l'IRSTEA de Montpellier ainsi que l'IRD, le CIRAD, SupAgro, AgroParisTech (www.watagame.info). Ils ont été éprouvés dans le cadre de coopérations avec les pays du Sud et la démarche visait également à les tester et les adapter au contexte et aux enjeux territoriaux d'un PNR français et d'un bassin-versant d'échelle modeste.

Dans un premier temps, les acteurs ont expérimenté le kit INIWAG qui consiste à co-construire un modèle « jouable » de leur bassin-versant (*serious game*) pour l'utiliser ensuite dans des démarches collectives de simulation participative (jeux de rôle) pour tester des nouveaux modes de faire et organisations. Les objectifs de cette modélisation participative représentant une situation réelle, visent à rassembler les acteurs autour d'un prototype de leur situation et de les faire partager leurs points de vue sur les enjeux et problèmes du territoire afin de les amener à chercher collectivement des solutions (ComMod, 2013).

Les propos présentés dans l'encadré 1, recueillis auprès des parties prenantes après l'expérimentation de l'outil, illustrent leurs ressentis vis-à-vis du dispositif.

« C'était intéressant de se mettre en situation... la première difficulté c'est quand on ne connaît pas parfaitement le bassin-versant et les enjeux, d'arriver à se mettre dans cette position-là, mais on y arrive petit à petit, avec l'aide de l'ensemble des participants [...] donc c'est un bon point d'échange d'informations. »

« Ça permet à différentes catégories d'acteurs de se côtoyer et surtout qu'ils comprennent quel est le besoin de chacun [...] ».

« Je trouve ça vraiment bien si les citoyens peuvent donner leur avis et leurs représentations du bassin-versant et que derrière, celui qui a une vision plus générale du bassin puisse apporter des compléments. Ça permet aussi aux techniciens et experts une prise de recul [...] et de confronter ça avec des gens qui vivent sur le territoire et qui voient les choses peut être différemment ».

Encadré 1 : extrait des propos recueillis auprès des parties prenantes des dispositifs de modélisation d'accompagnement.

En termes d'évaluation de l'efficacité du dispositif INIWAG vis-à-vis de l'objectif initial, il semblerait que les participants aient pu engager une réflexion commune et concertée sur les enjeux et les problèmes du territoire et partager leurs niveaux de connaissances variables sur la ressource en eau de leur territoire. La recherche de solutions aux problèmes identifiés n'a pas pu être effective pour des raisons de contraintes temporelles. Le partage a été d'autant plus intéressant que les différentes catégories d'acteurs du Copil étaient bien représentées avec un représentant du PNR associé à l'organisation de la journée, un représentant de la Région PACA, un représentant de la Chambre d'agriculture, trois élus municipaux, deux représentants associatifs, et un représentant d'EDF.

VERS UNE RÉFLEXION COMMUNE SUR LA GESTION DU BASSIN-VERSANT AVEC LE DISPOSITIF « JUST-A-GRID »

Il s'agissait ensuite de réfléchir aux conditions environnementales, économiques et sociales pour bien gérer le bassin-versant, à partir de l'étude sur les volumes prélevables. Pour cela, l'objectif était, à partir du dispositif « *Just-A-Grid* » (Ferrand *et al.*, 2014), d'amener les participants à se demander « qu'est-ce que l'on fait ? Avec quelles ressources ? Avec quels acteurs ? Et pour quelles finalités ? »

Cela a amené le Copil à discuter des principes de partage de la ressource et de la justice sociale de ce partage en s'interrogeant notamment sur :

- les secteurs d'usages de la ressource en eau
- la disponibilité des ressources sur le territoire
- la distribution des efforts de réduction des volumes prélevables
- la justice de cette distribution avec recherche d'un consensus final.

L'expérimentation de ce dispositif a permis au Copil de définir des éléments de cadrage et un état des lieux de leur situation avant de les faire réfléchir à une stratégie d'actions intégrée. L'intérêt de la démarche est de faire réfléchir d'abord individuellement les participants à leur propre vision de la justice sociale du territoire puis à les faire discuter et échanger leurs points de vue pour les sensibiliser à la diversité des perspectives et pour aboutir à un consensus.

La finalité étant de voir si la stratégie territoriale qu'ils ont construite respecte les principes de base qu'ils ont établis avec le dispositif « *Just-A-Grid* ».

UN ACCOMPAGNEMENT SUR LA FORMALISATION D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE NOUVELLE

Dans le cadre de ce dispositif et en vue de cet objectif, il s'agissait d'amener le Copil à réfléchir sur la gouvernance participative du contrat et sur son éventuelle restructuration sur les trois prochaines années, ainsi que sur la cohérence et l'organisation du programme d'actions.

Pour cela la démarche visait à faire identifier aux participants :

- les catégories d'acteurs ou les individus impliqués dans la gestion de l'eau sur le bassin-versant
- les actions qui peuvent être mises en place sur le territoire vis-à-vis des enjeux locaux
- les acteurs concernés et susceptibles de participer à ces actions.

Ce dispositif a permis au Copil d'engager une réflexion sur les questionnements suivants :

Comment avoir une approche participative vis-à-vis des enjeux et usages actuels du territoire et comment va-t-elle se décliner ? Quelles stratégies adopter ? Comment mieux intégrer la population au sein de la démarche existante ?

Vis-à-vis de cet objectif, il s'est avéré que ce qui était souhaité par le Copil en termes de perspectives n'était pas de remettre à plat la stratégie d'actions du contrat qui est le fruit d'un travail collectif depuis trois ans et qui vient d'être validée par les communes pour les trois prochaines années. Le plan d'action est aujourd'hui formalisé en termes d'objectifs et d'actions à mettre en place, en revanche la stratégie d'action n'est pas figée et peut être modulée à l'occasion des bilans annuels. Le problème majeur du fonctionnement actuel du contrat réside dans l'absence de maître d'ouvrage sur certaines actions transversales, menées à l'échelle du bassin-versant, or ce problème s'il a été évoqué n'a pas pu faire l'objet de recherche de solutions dans le temps imparti.

Le processus a démontré que pour les présents une perspective de réouverture participative des plans vers les citoyens n'était pas à l'ordre du jour. La conclusion s'est orientée vers une volonté de « sensibilisation » renforcée, donc plus limitée du point de vue participatif, dès lors que tous les termes de l'engagement large avaient été reconsidérés par les présents. De plus, il a été mis en évidence une lacune en termes de méthode concernant l'expression citoyenne, à l'échelle individuelle, dans le cadre de la démarche de co-construction initiale, cette dernière ayant été menée à un niveau intermédiaire, *via* les représentants d'usagers exclusivement.

La modélisation d'accompagnement a abouti à une prise de conscience de la part du Copil de ses réelles intentions en termes d'évolution du contrat. Bien que l'intérêt d'ouvrir la démarche actuelle à une participation citoyenne, ait été reconnu par les membres du Copil, ce dernier ne semble pas disposer des outils et moyens nécessaires à sa mise en place, ce qui conforte l'intérêt de réfléchir et d'expérimenter des dispositifs participatifs nouveaux, dont pourraient venir se saisir les acteurs locaux pour pallier cette lacune.

CONCLUSION

Les gestionnaires des Parcs naturels régionaux doivent faire face à de nombreux défis, notamment concernant l'intégration des nouveaux paradigmes et des évolutions socio-institutionnelles et législatives en matière de gouvernance dans les politiques publiques. En observant le cas de la gestion de l'eau au sein de ces territoires, nous avons voulu mettre en lumière la teneur des enjeux actuels pour ces instances et signaler ainsi l'intérêt du travail de thèse en cours et de la part qu'il consacre à la recherche-intervention dans

les territoires étudiés. À ce stade d'avancement des travaux, la recherche-intervention s'articule notamment autour de l'expérimentation de la modélisation d'accompagnement comme vecteur vers la mise en œuvre de la GIRE. Cette démarche a été envisagée dans le PNR du Luberon, dans le cadre du contrat de gestion du bassin-versant du Largue et de la Laye, dans le but de tester la volonté participative et la capacité d'autonomie du territoire à se saisir des problèmes et enjeux identifiés et de s'équiper lui-même de démarches pour y répondre. À terme, l'objectif serait d'étendre l'intervention dans d'autres PNR du Sud-Est afin d'aboutir à un programme exploratoire permettant d'expérimenter et d'adapter des méthodes participatives nouvelles pour accompagner les collectivités dans la gestion intégrée de l'eau. Cet objectif se situe à l'interface des engagements des PNR en matière de gestion de l'eau, du domaine d'exploration et d'expérimentation de l'IRSTEA, porteur des outils actuels de modélisation participative, jeux de rôle de gestion et planification, et des problématiques et enjeux du travail doctoral. Une des perspectives envisageables serait d'équiper les PNR d'outils participatifs leur permettant de clarifier leur rôle dans la gestion intégrée de l'eau, en accompagnant des processus *bottom-up*⁹ qui pourraient avoir lieu indépendamment de la volonté politique, en matière de gestion d'un bien public. Cette expérience amène à s'interroger sur le rôle et la légitimité des citoyens à intervenir dans la gestion d'un bien public, en tant que seuls représentants de leurs propres intérêts et sur la capacité des PNR à mettre en œuvre une participation citoyenne à travers la définition actuelle de leur rôle en tant qu'acteur de la gestion intégrée de la ressource en eau, qui plus est en développant ou favorisant les approches participatives.

REMERCIEMENTS

Ce travail est issu de collaborations initiées au sein du Groupement de recherche *Participatory Action Research & Citizen Sciences* (GDR PARCS) du CNRS.

La thèse dans lequel il s'inscrit bénéficie du soutien financier de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse.

Les auteurs remercient les acteurs territoriaux qui se sont prêtés à l'expérimentation et le Parc naturel régional du Luberon pour le soutien logistique.

9. Un processus ascendant *bottom-up*, par opposition à un processus descendant *top-down* pour les anglo-saxons (Hérif, 2010), se caractérise par la prise en considération des propositions des individus ou groupe d'individus dans un projet les concernant.

Bibliographie

Académie de l'eau, 2008. – *Rapport du groupe de travail sur la Méthodologie de Développement Intégré Eau-Territoire (MEDIET)*, 90 p.

BRÜSCHWEILER Sophie, 2003. Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) - La voie du développement durable. *Inforesources Focus*, n° 1, 2003. 16 p. URL : http://www.inforesources.ch/pdf/focus1_f.pdf

CHEVALIER Jacques & BUCKLES Daniel, 2013. *Participatory Action Research: Theory and Methods for Engaged Inquiry*. Routledge, New-York, 469 p.

Collectif, 2012. *6th World Water Forum: Times for solutions*, 12-17 mars 2012, Marseille. URL : <http://www.worldwaterforum6.org/>

ComMod, 2013. *La modélisation d'accompagnement: fondements et éthique d'une démarche de concertation pour un développement durable*. Association CoMod, Paris, 3 p. http://www.commod.org/pdf/LaModelisationDAccompagnement-FondementsEtEthique_ComMod_janvier2013%20.pdf

FERRAND Nils, HASSENFORDER Emeline, ABRAMI Géraldine & DANIELL Katherine, 2014. JUST-A-GRID, when people co-model fair resource allocation. *Colloque Résilience 2014. Resilience and development: Mobilizing for transformation*, 4-8 mai 2014, Montpellier. URL : <http://resilience2014.sciencesconf.org/25474>

FERRATON Mélanie, SERROI Bérangère & HOBLEA Fabien, 2014. Développer la dimension participative de la GIRE: expérimentation dans les parcs naturels régionaux du Sud-Est de la France. *Lettre du RIOB*, n° 22, Mai 2014. 1 p.

GOURGUES Guillaume, 2012. Avant-propos: penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique. *Quaderni*, 2012/3, n° 79, pp. 5-12.

GWP, 2000. *Integrated Water Resources Management. TAC Backgrounds Papers*, n° 4, Global Water Partnership, Technical Advisory Committee, Stockholm, 78 p.

GWP & RIOB, 2009. *Manuel de Gestion intégrée des ressources en eau par bassin*. Partenariat mondial de l'eau (GWP) / Réseau international des organismes de bassin (RIOB), Stockholm / Paris, 112 p.

HERITIER Stéphane, 2010. Participation et gestion dans les parcs nationaux de montagne: approches anglo-saxonnes. *Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research*. n° 98-1, mis en ligne le 13 avril 2010, consulté le 29 octobre 2012. URL : <http://rga.revues.org/1128>; DOI : 10.4000/rga.1128

PERIBOIS Carine, 2005. Information géographique et participation publique, un éclairage géographique. *ESO Travaux et documents de l'UMR 6590 Espaces et Sociétés*, n° 23: Patrimoine et développement durable, les villes au défi de la gouvernance territoriale. CNRS et Universités d'Angers, Caen, Le Mans, Nantes, Rennes II, pp. 65-70.

PNRL, 2009. *Charte « Objectif 2021 »*. Parc naturel régional du Luberon, Apt, 160 p.

RICHARD-FERROUDJI Audrey, 2008. *L'appropriation des dispositifs de gestion locale et participative de l'eau. Composer avec une pluralité de valeurs, d'objectifs et d'attachements*. Thèse doctorat de sociologie, EHESS, GSPM, UMR G-Eau, Cemagref. 492 p.

SERROI Bérangère, BARBON Jean-Louis, BESANCENOT François, FERRATON Mélanie & HOBLEA Fabien, 2013. *Collaboration Territoires, Université et participation citoyenne: « l'Eau entre mémoire et devenir, programme sur la gestion intégrée de la ressource en eau dans les PNR du Sud Est »*. *Actes du Colloque international pluridisciplinaire et plurisectoriel: Les recherches-actions collaboratives: Une révolution silencieuse de la connaissance - AIFRIS*, 27-29 mai 2013, Dijon. 6 p.